



**BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 2025 À 18H00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

Présents :

1	AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI
2	AIX-LES-BAINS	FRUGIER Michel
3	AIX-LES-BAINS	GUIGUE Thibaut
4	AIX-LES-BAINS	MONTORO-SADOUX Marie-Pierre
5	BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc
6	BRISON SAINT INNOCENT	CROZE Jean-Claude
7	CHANAZ	HUSSON Yves
8	CHINDRIEUX	BARBIER Marie-Claire
9	CONJUX	SAVIGNAC Claude
10	DRUMETTAZ-CLARAFOND	BEAUX-SPEYSER Danièle
11	DRUMETTAZ-CLARAFOND	JACQUIER Nicolas
12	ENTRELACS	BRAISSAND Jean-François
13	GRESY-SUR-AIX	MAITRE Florian
14	LA BIOLLE	NOVELLI Julie
15	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	MORIN Bruno
16	LE BOURGET DU LAC	MERCAT Nicolas
17	LE BOURGET DU LAC	SIMONIAN Edouard
18	LE MONTCEL	HUYNH Antoine
19	MERY	FONTAINE Nathalie
20	MOUXY	FILIPPI Laurent
21	ONTEX	CURTILLET Jacques
22	PUGNY-CHATENOD	CROUZEVALLE Bruno
23	RUFFIEUX	ROGNARD Olivier
24	SAINT OFFENGE	GELLOZ Bernard
25	SAINT OURS	ALLARD Louis
26	SAINT PIERRE DE CURTILLE	DILLENSCHNEIDER Gérard
27	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	TOUGNE-PICAZO Brigitte
28	TRESSERVE	LOISEAU Jean-Claude
29	VIVIERS-DU-LAC	AGUETTAZ Robert
30	VOGLANS	MERCIER Yves

Pouvoir de Manuel ARRAGAIN

25 communes présentes

Absents excusés :

TREVIGNIN



DÉLIBÉRATION

N° : 4

Année : 2025

Exécutoire le : 12 SEP. 2025

Publiée / Notifiée le : 12 SEP. 2025

Visée le : 09 SEP. 2025

COMMANDE PUBLIQUE

Marché n°2024-011 : Travaux de mise en œuvre d'une unité de réutilisation des eaux usées traitées - UDEP Centre (Aix-les-Bains) - Avenant n°2

Monsieur le Président rappelle la politique engagée par Grand Lac sur les économies d'eau et la préservation des ressources de notre territoire.

Pour répondre à ces objectifs, des travaux de construction d'une unité de réutilisation des eaux usées traitées sont prévus sur le site de l'usine d'épuration centre située sur la commune d'Aix-les-Bains.

L'objectif de ces travaux est de substituer des ressources de type nappe ou eau potable distribuée par de l'eau usée traitée, notamment pour répondre aux besoins suivants :

- Hydrocurage des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales,
- Nettoyage de camions de collecte,
- Lavage des bacs roulants et conteneurs semi-enterrés,
- Eau industrielle de l'UDEP.

Les volumes substitués dès la première année de mise en service seront au minimum de 55 000 m3.

L'unité de traitement mise en œuvre sera de type filtration primaire, ultrafiltration, désinfection et stockage et permettra d'atteindre une exigence de qualité européenne des eaux usées traitées de niveau A.

La capacité de production de l'unité de traitement sera d'environ 17 m3/h et sera équipée d'une bache de stockage de 20 m3.

Le coût global de l'opération s'élevait à 585 540 € HT avec un début de travaux à l'automne 2024.

Afin de finaliser les prestations, des travaux supplémentaires, non prévus au marché initial, sont nécessaires pour la bonne exploitation des futurs ouvrages. Ces travaux supplémentaires font également suite aux demandes des services instructeurs dans le cadre du porté à connaissance et du dossier d'autorisation d'exploitation de l'unité de traitement des eaux usées traitées.

Montant de l'avenant :

- Montant HT : 11 991,53 €,
 - Montant TTC : 14 389,84 €,
 - % d'écart introduit par l'avenant n°2 : + 1,94 %.
- </

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE le Président à signer l'avenant n°2 au marché n°2024-011 relatifs aux travaux de mise en œuvre d'une unité de réutilisation des eaux usées traitées - UDEP Centre (Aix-les-Bains).

Aix-les-Bains, le 2 septembre 2025

Le Président,
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance
Julie NOVELLI

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Délégués en exercice : 33- Présents : 30- Présents et représentés : 31- Votants : 31- Pour : 31- Contre : 0- Abstentions : 0- Blancs : 0 |
|---|

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 4 : Marché n.2024-011 : Travaux de mise en oeuvre d'une unité de réutilisation des eaux usées traitées - UDEP Centre (Aix-les-Bains) - Avenant n.2

Date de transmission de l'acte : 09/09/2025

Date de réception de l'accusé de réception : 09/09/2025

Numéro de l'acte : d5541 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20250901-d5541-DE

Date de décision : 01/09/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N°2 – MARCHÉ 24011

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

GRAND LAC
1500 boulevard Lepic
73100 AIX LES BAINS

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Groupement conjoint : SOGEA / CHEMDOC WATER :

Mandataire :

Identification :	SOGEA RHONE ALPES-Agence Environnement - Mandataire
Adresse :	34 RUE ANTOINE PRIMAT 69100 VILLEURBANNE
Téléphone :	0472136324
Courriel :	joris.moutte@vinci-construction.fr
SIRET n° :	34435244800536

Cotraitant :

Identification :	CHEMDOC Water Technologies
Adresse :	ZA les Tanes Basses – 9 rue du Cardinal – 34800 CLERMONT L'HERAULT
Téléphone :	04 67 68 94 01
Courriel :	mail@chemdocwater.com
SIRET n° :	40264123500064

Sous-traitants :

Identification :	A2I
Adresse :	Technoparc Saône Vallée Est - 150 Rue Georges Charpak – 01390 CIVRIEUX
Téléphone :	0478030442
Courriel :	a2i.sarl@orange.fr
SIRET n° :	35256998200031

Identification :	A.I.E.
Adresse :	380 Rue de la Foudonne 01090 GUEREINS
Téléphone :	0474667878
Courriel :	dma.aie-sarl@wanadoo.fr
SIRET n° :	44030239600039

Identification :	MAURO SA
Adresse :	125 RUE PERE EUGENE CS10005 BP5 73290 La Motte-Servolex
Téléphone :	0479251887
Courriel :	info@mauro-btp.com
SIRET n° :	31167691000012

C - Objet du marché public

☐ Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

STATION D'EPURATION D'AIX LES BAINS

Réalisation d'une unité de réutilisation des eaux usées traitées – MARCHE 240110

☐ Date de la notification du marché public : **17 juillet 2024**

☐ Durée d'exécution du marché public : **22 semaines**

☐ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : **20 %**
- Montant HT : **585 540 €**
- Montant TTC : **702 648 €**

☐ Répartition du montant entre cotraitants :

- Part SOGEA RHÔNE ALPES : **300 540 € HT**
- Part CHEMDOC : **285 000 € HT**
- Taux de la TVA : **20 %**
- Part SOGEA RHÔNE ALPES : **360 648 € TTC**
- Part CHEMDOC : **342 000 € TTC**

D – Rappel de l'objet de l'avenant n°1

□ Modifications introduites par l'avenant n°1 :

L'avenant n°1 avait pour objet :

- La mise en place de deux disconnecteurs sur le réseau du forage alimentant actuellement l'eau industrielle de l'UDEP, en amont du raccordement avec la conduite l'alimentation EUT (+ 21 239 € HT).

- La mise en place d'un coffret INOX protégeant la borne d'une utilisation sauvage et permettant, au moyen d'un terminal opérateur, d'identifier l'utilisateur d'EUT venu puiser un volume d'EUT qui sera comptabilisé (+ 9 840 € HT).

Pour l'ensemble de ces travaux supplémentaires, y compris l'approvisionnement des nouveaux équipements. Le délai d'exécution des travaux est prolongé de 8 (huit) semaines.

Cet avenant n°1 a eu incidence financière sur le marché :

□ Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : **20 %**,
- Montant HT : **31 079,00 €**,
- Montant TTC : **37 294,80 €**,
- % d'écart introduit par l'avenant n°1 : **+ 5,31 %**.

□ Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : **20 %**,
- Montant HT : **616 619,00 €**,
- Montant TTC : **739 942,80 €**.

□ Nouvelle répartition entre cotraitants :

- Part SOGEA RHONE ALPES: **331 619 €HT (modification objet du présent avenant)**,
- Part CHEMDOC : **285 000 €HT (inchangé)**,

Cet avenant n°1 a eu incidence sur les délais du marché ainsi que les ordres de services 5 et 7 qui ont suivi :

Prestations	Délais
Délais – Marché de base	
Période de préparation	4 semaines
Exécution des travaux (dont approvisionnement)	10 semaines
Période de mise au point / mise en régime	4 semaines
Période d'observation en marche industrielle	4 semaines
Délai global	22 semaines
Délais Marché suite avenant n°1 – régularisation de l'OS 3	
Période de préparation	4 semaines
Exécution des travaux (dont approvisionnement)	18 semaines (+ 8 semaines)
Période de mise au point / mise en régime	4 semaines
Période d'observation en marche industrielle	4 semaines
Délai	

Délai global	34 semaines
Délais Marché suite Ordre de Service 7 (vérification par MOA et compresseur à installer)	
Période de préparation	4 semaines
Exécution des travaux (dont approvisionnement)	18 semaines
Période de mise au point / mise en régime	8 semaines
Période d'observation en marche industrielle	7 semaines (+ 3 semaines)
Délai global	37 semaines

E - Objet de l'avenant n°2

☐ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Le présent avenant a pour objet de régler au groupement des travaux supplémentaires, non prévus au marché initial et rendus nécessaires pour la bonne exploitation des futurs ouvrages et/ou faisant suite aux demandes des services instructeurs du porté à connaissance et du dossier d'autorisation d'exploitation de l'unité de traitement des eaux usées traitées :

Item 1 : Reprise réseaux évacuation gravitaire EU container :

Reprise du réseau depuis sortie container directement vers regard principal (+ 3 000,00 €HT),

Item 2 : Reprise profil talus et mise à la cote regards :

Reprise du profil du talus (+ 1 150,00 €HT),

Reprise des différents regard pluvial et télécom (+ 850,00 €HT),

Reprise gaine TPC en attente (+ 250,00 €HT),

Item 3 : Remplacement bouche incongelable :

Fourniture et pose d'une borne d'arrosage en remplacement de l'existante (880,00 €HT),

Item 4 : Remplacement actionneur vanne sélection REUT :

Fourniture, pose et raccordement d'un kit batterie de secours (911,53 €HT),

Item 5 : Mise en place d'un disconnecteur et d'un robinet de puisage sur l'arrivée AEP :

Fourniture et pose disconnect

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : **20 %**,
- Montant HT : **628 610,53 €**,
- Montant TTC : **754 332,64 €**.

Nouvelle répartition entre cotraitants :

- Part SOGEA RHONE ALPES: **338 660,53 € HT**
- Part CHEMDOC : **289 950 € HT**

☐ Incidence sur les délais de l'avenant n°2 :

L'avenant a une incidence sur les délais du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

☐

Non

☒

Oui

Prestations	Délais
Délais – Marché de base	
Période de préparation	4 semaines
Exécution des travaux (dont approvisionnement)	10 semaines
Période de mise au point / mise en régime	4 semaines
Période d'observation en marche industrielle	4 semaines
Délai global	22 semaines
Délais Marché suite avenant n°1	
Période de préparation	4 semaines
Exécution des travaux (dont approvisionnement)	18 semaines
Période de mise au point / mise en régime	4 semaines
Période d'observation en marche industrielle	4 semaines
Délai global	30 semaines
Délais Marché suite Ordre de Service 5	
Période de préparation	4 semaines
Exécution des travaux (dont approvisionnement)	18 semaines
Période de mise au point / mise en régime	8 semaines
Période d'observation en marche industrielle	4 semaines
Délai global	34 semaines
Délais Marché suite Ordre de Service 7	
Période de préparation	4 semaines
Exécution des travaux (dont approvisionnement)	18 semaines
Période de mise au point / mise en régime	8 semaines
Période d'observation en marche industrielle	7 semaines
Délai global	37 semaines
Délais Marché suite Avenant n°2 régularisation de l'OS 8	
Période de préparation	4 semaines
Exécution des travaux (dont approvisionnement)	18 semaines
Période de mise au point / mise en régime	8 semaines
Période d'observation en marche industrielle	

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Joris MOUTTE Directeur d'agence SOGEA RHONE-ALPES Agence ENVIRONNEMENT		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

